
Problèmes persistants concernant la gestion des badges et cartes piscines

2 messages

Cannes Beach Renaissance <cannesbeach.association@gmail.com>

ven. 18 juil. à 23:31

À : Xavier Bruez

Cc : <nathalie.thomas Administratif - SCP EZAVIN THOMAS Rémi ALLARD Emmanuel Da Silva

<cm.emmanuel.dasilva@gmail.com>,

Conseil Syndical CANNES BEACH <cs.annie.roumejon>

Maître Thomas,
Monsieur Bruez,

Nous souhaitons vous signaler un dysfonctionnement persistant concernant la gestion des badges et des cartes piscines.

Monsieur Godovani, de la société Bogatir, a été formé le mardi 8 juillet à 9h30 pour assurer la création de badges et de cartes piscines, notamment en l'absence d'Imo de France. Or, dix jours plus tard, nous constatons que ce service n'est toujours pas assuré.

La main courante tenue à l'accueil, notamment celle de l'après-midi du jeudi 18 juillet, fait état de plusieurs résidents venus demander des cartes piscines, sans qu'aucune ne leur soit délivrée. Il leur a été répondu de s'adresser au syndic, ce qui traduit une désorganisation manifeste.

Nous vous remercions donc de bien vouloir nous éclairer sur les points suivants :

- Pourquoi cette formation a-t-elle été réalisée ?
- Monsieur Godovani est-il bien chargé de cette mission ?
- Pourquoi ne prend-il pas en charge les demandes de badges et cartes piscines ?
- Quelles mesures comptez-vous prendre pour que ce service soit enfin assuré ?

Dans l'attente de votre réponse rapide,

Cordialement,

Pour l'Association Cannes Beach Renaissance

CANNES BEACH
RENAISSANCE

Résidence Cannes Beach XC09

11, Avenue Pierre Semard - 06150 CANNES

cannesbeach.association@gmail.com

Tel. 06.03.75.45.40

www.cb-rennaissance.fr

Ce courriel est exclusivement réservé à ses destinataires et protégé par les règles relatives au secret des correspondances la diffusion, l'utilisation, la reproduction totale ou partielle, le transfert du message concerné ou des infos qu'il contient, doivent être autorisés par son expéditeur (Loi 91646 du 10.07.1997) Toute infraction est répréhensible.
